

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00817 Numéro SIREN : 832 387 104 Nom ou dénomination : 365 CORPORATE

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003464

Désignation de l'entreprise 365 CORPORATE

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 304 CHEMIN DES MARTELS

06330 ROQUEFORT LES PINS

Numéro SIRET *

83238710400017

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

ACTIF

Brut

Amortissements - Provisions

Exercice N clos le

31122021

Exercice N-1 clos le

31122020

Net

Net

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial *

Autres *

Immobilisations corporelles *

Immobilisations financières * (1)

Total I (5)

Matières premières, approvisionnements, en cours de production *

Marchandises *

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances (2)

Clients et comptes rattachés*

Autres * (3)

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

Charges constatées d'avance *

Total II

Total général (I+II)

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *

Ecart de réévaluation

Réserve légale

Réserves réglementées*

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)

Report à nouveau

Résultat de l'exercice

Provisions réglementées

Total I

Provisions pour risques et charges

Total II

Emprunts et dettes assimilées

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs et comptes rattachés *

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)

Produits constatés d'avance

Total III

Total général (I + II + III)

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) Dont créances à plus d'un an

(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs

(4) Dont dettes à plus d'un an

(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *

Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Attestation de présentation des comptesEn Euros.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 365 CORPORATE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le					
		13 1 1 2 2 0 2 1						13 1 1 2 2 0 2 0					
		1						2					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209				210					
	Production vendue	{	biens		215			214					
			services *		217			218	175 590		53 206		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222					
	Production immobilisée *								224				
	Subventions d'exploitation reçues								226			9 000	
	Autres produits								230	1 485		8	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	177 074		62 214		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234					
	Variation de stock (marchandises) *							236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)							242	59 592		36 379		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243					244	1 532		729		
	Rémunérations du personnel *							250	47 947		15 094		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	18 300		5 473		
	Dotations aux amortissements *							254	2 223		1 212		
	Dotations aux provisions							256					
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	2		9		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
	Total des charges d'exploitation (II)							264	129 595		58 897		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	47 479		3 317			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers							280					
	Produits exceptionnels							290					
	Charges financières							294					
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300						
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348									
	Impôts sur les bénéfices *							306	6 692				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	40 787		3 317			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	40 787	314				
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318					
	Provisions non déductibles *							322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324	6 692				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					(Part de loyers dispensés de réintégration)	249						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999					
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997					
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
	Divers (dont ZFA NG (44 quaterdecies))	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	47 479	354				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356					
	Déficits antérieurs reportables : *5....683 dont imputés sur le résultat :								360	5 683			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	41 796	372				

Désignation de l'entreprise : 365 CORPORATE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452	3 849	454		456	3 849	3 849
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	4 688	472	4 797	474		476	9 485	9 485
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	4 688	492	8 646	494		496	13 334	13 334
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	743	544		546	743	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 701	562	1 480	564		566	3 181	
TOTAL		570	1 701	572	2 223	574		576	3 924	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5	
	6		7		8		9		10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 365 CORPORATE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	7 416	652		654	1 483	656	5 933
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	7 416	682		684	1 483	686	5 933

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés				983	5 683
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	5 683	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		
Déficits de l'exercice				860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)				870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	62 305
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 063
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 17 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 88 366.86 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 175 589.78 Euros et dégageant un bénéfice de 40 787.31 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers			3 849
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 688		4 797
TOTAL	4 688		8 646
TOTAL GENERAL	4 688		8 646

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			3 849	3 849
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 485	9 485
TOTAL			13 334	13 334
TOTAL GENERAL			13 334	13 334

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		743		743
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 701	1 480		3 181
TOTAL	1 701	2 223		3 924
TOTAL GENERAL	1 701	2 223		3 924

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	743				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 480				
TOTAL	2 223				
TOTAL GENERAL	2 223				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 416		1 483		5 933
TOTAL	7 416		1 483		5 933
TOTAL GENERAL	7 416		1 483		5 933
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 483		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	7 119	7 119	
Taxe sur la valeur ajoutée	454	454	
TOTAL	7 573	7 573	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 075	2 075		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	634	634		
Impôts sur les bénéfices	6 692	6 692		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 709	11 709		
Groupe et associés	21 957	21 957		
TOTAL	43 067	43 067		

365 CORPORATE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 euros

Siège social : 304 Chemin des Martels – Cidex 71 – 06330

ROQUEFORT LES PINS

832 387 104 – RCS GRASSE

Décision d'approbation des comptes et d'affectation du résultat par l'associé unique en date du 2 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux

Le 2 juin, à dix heures,

L'associée unique, Madame Gaëlle TOUSSAINT agissant en qualité de Président et de seule associée de la société 365 CORPORATE, après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 conformément à la loi, prend les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- l'affectation des résultats dudit exercice.

Première décision

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et les documents s'y rapportant et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 40.781,37 €.

L'associée unique approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte que dans les comptes de l'exercice écoulé aucune dépense ne correspond à des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts

Deuxième décision

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant 40.781,37 € de la manière suivante :

- la somme de 30.000,00 € est distribuée à l'associé unique à titre de dividendes, ce dividende est éligible à l'abattement de 40% ;

GT

- le solde d'un montant de 10.781,37 € est affecté au Poste « Report à Nouveau Crédateur », qui s'élève à 14.199,87 € après affectation.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, détaille ci-dessous le montant des dividendes distribués :

Exercice clos le 31/12/2018 (premier exercice) : pas de distribution de dividendes

Exercice clos le 31/12/2019 : 15.000 €

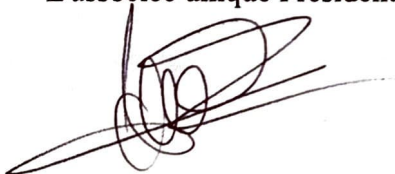
Exercice clos le 31/12/2020 : 15.000 €

Troisième décision

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra d'effectuer.

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

L'associée unique Président

A handwritten signature in dark ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Gaëlle TOUSSAINT